



1. GRADE, METIER, EMPLOI

Grade	Ergothérapeute
Emploi	Rééducateur
Métier	Ergothérapeute
% temps	100 %

2. AFFECTATION

Pôle	Pôle ADIS
Structure interne (CR - Code et Libellé)	CR 0242 Z19
Unité fonctionnelle (Code et Libellé)	2246

3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

L'ergothérapeute est placé sous l'autorité hiérarchique directe du Cadre de Santé. Il collabore, dans le cadre de ses fonctions, avec les membres de l'équipe pluri professionnelle

Il est placé sous l'autorité fonctionnelle du médecin responsable de l'unité et du médecin chef de pôle.

Conformément à la législation en vigueur :

- L'agent est soumis aux droits et obligations des fonctionnaires (TITRE IV)
- L'agent est tenu au devoir de réserve et au secret professionnel
- L'agent ne doit pas consommer de produits illicites et de l'alcool sur les lieux et pendant les heures de travail

4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

- Cycle de travail en repos fixes les week-ends et jours fériés
- Amplitude horaire : 8h00 à 18h00
- Horaires prédéfinis : 9h00 / 17h00
- La présence et les horaires peuvent être modulables en fonction des nécessités de service et de l'organisation du pôle et d'actions ponctuelles programmées
- Les congés sont pris conformément à la note GTT annuelle et dans le respect de l'organisation du service

5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE

Le pôle Hospitalo-Universitaire Autisme et neuroDéveloppement et Inclusion Sociale est un pôle de recours à vocation régionale dédié à la prise en charge des troubles du neurodéveloppement associé à un trouble du développement intellectuel.

Son projet s'appuie sur 3 fondements :

- Le respect de l'autodétermination des usagers,
- La co-construction de leur projet avec leur tuteur, leurs proches et les professionnels du secteur médico-social afin d'accompagner au mieux la réussite de leur projet et leur inclusion sociale,
- La priorité donnée aux prises en charge ambulatoires, avec la réduction du recours à l'hospitalisation



Principes du projet destinés à répondre aux besoins des usagers porteurs d'un trouble du neuro développement associé à une déficience intellectuelle et aux recommandations de bonnes pratiques :

- Lisibilité et réactivité du dispositif favorisant l'accès aux soins à courte échéance ;
- Gradation des soins priorisant les prises en charge extrahospitalières, afin de limiter les institutionnalisations ;
- Décloisonnement, favorisant la fluidité des parcours ;
- Intensification du travail avec les partenaires (aidants, la médecine de ville, les structures médico-sociales...)

Principes généraux d'organisation :

- Demandes de prises en charges adressées au guichet unique du pôle
- Gradation des soins : priorités aux suivis sur le plateau ambulatoire, recours aux équipes mobiles lorsque les troubles sont plus intenses ou à une hospitalisation lorsqu'il s'avère nécessaire d'ajuster le traitement.
- Le recours aux équipes mobiles permet :
 - L'évaluation des comportements défaits en milieu écologique
 - Une alternative à l'hospitalisation pour éviter les ruptures dans le parcours de soins

Nature des soins : réhabilitation psychosociale- psychoéducation et pair-aidance familiale

- Déploiement des outils de soins de la réhabilitation psychosociale sur tout le pôle,
- Psychoéducation et pair aidance : Adaptation du programme bref aux usagers pris en charge sur le pôle-
Création d'un DU de pair-aidance familiale

Recherche et formation

- Enseignement dispensé par les professionnels du pôle sur les pratiques orientées vers la réhabilitation psychosociale, l'aide aux aidants, les maladies rares dans le cadre de la labellisation du Centre de Recherche des Maladies Rares d'origine génétique à expression psychiatrique (Génopsy).
- Poursuite et amplification de la recherche consacrée aux troubles du Neuro développement et à l'Autisme dans le cadre du Centre d'Excellence iMIND.

Le pôle Hospitalo-Universitaire ADIS comprend :

Un plateau ambulatoire avec :

- Une unité d'évaluation spécialisée pour les patients atteints de troubles du neurodéveloppement : consultation de génétique, de neurologie (EEG, EMG) et de neuro pédiatrie, d'algologie, préparation aux examens.
- Une unité dédiée à l'évaluation et à la prise en charge des comportements-défais
- Une unité d'accompagnement des familles : accompagnement individualisé, groupe multifamilial, programme de psychoéducation BREF-ADIS, LEO.
- Une équipe mobile : dédiée aux patients à partir de 6 ans : Interventions sur site (famille ou structure médicosociale) pour la gestion de situations de crise, la préparation en amont des hospitalisations, l'accompagnement post-hospitalisation, l'accompagnement des transitions (intégration en structure, transfert d'une structure à une autre), l'adaptation de l'environnement du patient...

Une unité d'hospitalisation :

Unité de recours à vocation régionale spécialisée de 10 lits pour la prise en charge d'usagers à partir de 16 ans présentant un comportement défaits associé à une déficience intellectuelle, rendant impossible le maintien dans le milieu écologique du patient.

Une Maison d'Accueil Spécialisée :



La MAS Maurice BEAUJARD, qui dispose de 40 places, dédiée à la prise en charge de résidents souffrant de troubles du neuro-développement associés à une déficience intellectuelle.

Un Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile :

Le Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile « Les Passementiers » est une structure médico-sociale. Le SESSAD propose un accompagnement vers l'autonomie, à visée inclusive, construit sur la base d'évaluations pluri-professionnelles desquelles sont issus des objectifs ciblés et des moyens repérés prenant en compte les particularités des personnes avec un TSA.

L'unité des Comportements Défis est intégrée dans le pôle hospitalo-universitaire « Autisme Neurodéveloppement et Inclusion Sociale »

Elle s'adresse à un public pédiatrique et adulte à partir de 6 ans.

Elle se situe au sein du CH Le Vinatier, 95 boulevard Pinel, 69500 Bron.

Il s'agit d'un dispositif de consultations qui s'adresse à l'ensemble des patients avec troubles du neuro-développement domiciliés sur la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Cette unité propose

- **des consultations** médicales psychiatriques,
- **des évaluations**, des suivis et des prises en charge de soins en neuropsychologie, psychomotricité, ergothérapie,
- des suivis intensifs sur un mode individuel ou groupal : travail sur la base d'objectifs ciblés identifiés pour le patient, activités de remédiation cognitive, entraînement aux habiletés sociales, gestion des émotions, communication,
- **un référencement** médical et paramédical (infirmier et/ou éducateur spécialisé) sur le principe du case management.

Par ailleurs, l'unité des Comportements Défis participe aux projets de recherche du pôle HU-ADIS (pharmacologie, biologie, génétique, prise en charge des enfants et adultes porteurs de maladies rares, prise en charge de la douleur,

6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

L'ergothérapeute réalise sur prescription médicale, des bilans d'autonomie. Il prévient dépiste évalue et favorise par des actes de rééducation et de réadaptation l'intégration du patient dans son environnement. Il collabore dans le cadre de ses compétences, avec tous les membres de l'équipe professionnelle, ainsi qu'avec l'ensemble des intervenants de la prise en charge.

7. ACTIVITES PRINCIPALES

- Organiser et mettre en œuvre une activité d'évaluation fonctionnelle en collaboration avec les autres professionnels du service. (évaluation des spécificités praxiques, sensorielles...des patients porteurs d'un TND associé à une déficience intellectuelle)
- Réaliser des bilans d'autonomie à l'aide d'échelles de mesure validées
- Préconiser des aides techniques
- Promouvoir l'autonomisation de chaque personne en fonction de son projet individuel et de ses compétences du moment
- Réaliser au besoin des visites dans l'environnement écologique de la personne pour observer son fonctionnement dans son environnement quotidien



- Conduire des entretiens dans une logique motivationnelle
- Assurer la tenue des dossiers et participer à la préparation des synthèses
- S'inscrire dans des activités institutionnelles et polaires
- S'inscrire dans des activités de recherche en lien avec les missions cliniques
- Transfert de son domaine d'expertise aux différents professionnels des structures médico-sociales pour les aider à adapter la prise en charge des résidents
- Accompagner les familles dans la prise en charge à visée de rééducative de leur proche

COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

- Capacités à évaluer l'état de santé et le degré d'autonomie de la personne et de son environnement
- S'avoir travaillé en équipe pluridisciplinaire
- S'inscrire dans un processus de formation permanente
- Etre capable d'autonomie et de prise d'initiatives mais dans un souci constant à l'équipe
- Avoir le sens de l'organisation et des priorités
- Avoir des capacités d'adaptation et de flexibilité
- Etre sensibilisé à l'évaluation des pratiques

8. DIPLOME REQUIS

- Diplôme d'état d'ergothérapeute
- Expérience clinique auprès de personnes présentant un trouble du Neurodéveloppement associé à un trouble du développement intellectuel souhaitée

CARTE D'IDENTITE DU DOCUMENT		
Pôle Emetteur		
Pôle ADIS		
Modifications apportées par la nouvelle version		
Actualisation		
Rédaction	Vérification	Validation
Anne DUCHAMP Cade supérieure de santé	Pre Caroline DEMILY Cheffe du pôle ADIS	Pierre-Hubert DUCHARME Directeur des soins